

Mobiliser les publics éloignés, mission impossible ?

Atelier

6 décembre 2021
Groupe local ICPC 35



1) Introduction

« Comment faire pour toucher les publics éloignés ? » c'est une question qui revient en permanence lorsque l'on met en œuvre des démarches participatives. Et pour cause, la démocratie participative se donne notamment pour objectif de pouvoir donner la parole à tou.te.s et notamment aux plus vulnérables, aux sans-voix, sans toujours y parvenir.

Ce défi nous amène à nous interroger et renouveler nos pratiques pour associer des publics de plus en plus diversifiés. Une problématique partagée par les acteurs de la participation en Ille-et-Vilaine est de mieux comprendre comment mobiliser les publics éloignés.

Intervenant.e.s

- Karine Besses, déléguée régionale de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- Luc Perrot, citoyen membre des « Volontaires solidaires » de la Ville de Rennes
- Jérémy Torel, co-fondateur Benenova Rennes

2) Echanges en sous-groupes

Un premier temps de réflexion en sous-groupes a permis de discuter des problématiques rencontrées pour mobiliser les publics éloignés et des pistes de solution expérimentées.

Groupe 1

D'abord, qu'entend-on par « publics éloignés » ?

- Tou.te.s celles et ceux qui ne se sentent pas légitimes
- Celles et ceux qui n'ont pas les éléments se construire un avis
- Les principaux concernés ou dont on pense qu'ils ne sont pas concernés

Vos constats

- On peut être bloqués par la façon dont fonctionnent les instances qui ne donnent pas envie de s'y intéresser.
- La rhétorique peut également être un frein et on peut être bloqués par la façon dont on s'exprime dans les instances, les mots ne veulent pas dire la même chose dans tous les contextes.
- S'engager représente un coût social.
- Les personnes concernées n'ont pas l'information pour solliciter les bonnes personnes et se demandent si elles sont légitimes à le faire.

Vos pistes de solutions

Du point de vue des instances :

- Passer d'une démocratie d'élevage à une démocratie sauvage
- Avec un double impératif pour les instances qui doivent à la fois produire de la décision et permettre la capacitation
- Capacitation : « qu'est ce qu'on fait de tout ce qu'on appris ? »

Du point de vue des participants :

- L'entourage du groupe qui redonne confiance
- Les petites victoires qui ancrent l'engagement

- ▮ Les conditions d'accueil et de formation et de mode de sélection (tirage au sort) qui doivent être pensées et agencées en amont.
- ▮ Définir en amont le sens de l'engagement de chacun, le "pourquoi".
- ▮ Entretenir des liens avec les personnes relais.

Groupe 2

D'abord, qu'entend-on par « publics éloignés » ?

- ▮ politique ?
- ▮ sociologie ?
- ▮ critères sociaux ?
- ▮ maîtrise de la langue

Pourquoi mobiliser ?

- ▮ principes politiques démocratiques
- ▮ meilleurs solutions

Vos constats

- ▮ Responsabilité dans l'animation, posture de la personne facilitatrice
- ▮ Disponibilité...
- ▮ ...et légitimité (auto-exclusion)
- ▮ Travail en profondeur (petits pas) nécessitant temps et moyens
- ▮ Tension avec les résultats à court terme
- ▮ Difficulté pour des publics en grande précarité de penser le temps long "qu'ont-ils à y gagner ?"
- ▮ Freins technologiques et numériques
- ▮ Freins : prise de parole en public, rapport à l'écrit
- ▮ Moteurs à l'engagement : se sentir utiles

Vos pistes de solutions

Le maître mot : adapter l'organisation aux publics visés

- ▮ Moyens de faciliter la participation : garde d'enfant, prêt de matériel numérique et accompagnement
- ▮ Faire attention à la symbolique des lieux qui peuvent impressionner ou mettre mal à l'aise
- ▮ Multiplier les lieux pour diversifier les publics
- ▮ Faire attention à qui anime (projection des représentations) et à adapter sa posture
- ▮ Faire attention à ne pas être jargonneur et adopter un langage compréhensible
- ▮ Canaux de diffusion de l'information (réseaux sociaux..)
- ▮ Format de l'invitation - construction avec des associations ou citoyens
- ▮ Aller vers - dans l'espace public, développer une relation individuelle et de la convivialité > « facilitation de territoire »
- ▮ Être clairs sur la finalité et l'utilité de la participation
- ▮ Valoriser les apports de la participation

3) Table-ronde

Karine Besses *Garante, déléguée régionale de la CNDP en Bretagne*

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques

ayant un impact sur l'environnement. <https://www.debatpublic.fr/> Le rôle de la CNDP est de défendre ce droit du public inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Ses missions sont d'organiser les débats publics, les concertations préalables et les concertations post-débats publics. La CNDP a aussi d'autres missions moins connues :

- conseiller : aider les maîtres d'ouvrage à structurer la mission
- rappeler les droits : certains sont moins connus comme le droit d'initiative des associations, du grand public, des entreprises et des collectivités

Pour garantir le droit de tous.e.s à participer, la CNDP veille à mixer les différents formats d'information et de participation qui attirent ou s'adressent à des publics différents. Le guide publié récemment par ATD Quart monde pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté donne des pistes concrètes. ¹

Depuis peu, des référent.e.s de région de la CNDP ont été nommés, dont la mission est :

- la promotion de la participation du public,
- la diffusion des bonnes pratiques et l'animation du réseau des référent.e.s
- l'animation des relations partenariales avec différents acteurs locaux.

L'objectif de ce travail de mise en réseau avec les acteurs locaux permettra non seulement de faire connaître le droit à l'information et à la participation, mais aussi et surtout d'avoir des relais locaux, afin d'inscrire de manière plus fine et plus efficace les concertations et débats publics dans les territoires et mobiliser des publics toujours plus diversifiés.

Jérémy Torel *Co-fondateur de Benenova Rennes*

A Benenova, nous nous auto-proclamons "acteurs de la participation". Notre mission est de faciliter la participation par l'action. Dans le champ du bénévolat, nous cherchons à lever les freins à l'engagement (temps, engagement ponctuel, cadre sécurisant, utilité, accueil, pas de compétences) et créer des parcours d'engagement (41 % des bénévoles Benenova s'engagent pour la première fois et 60% s'engagent en direct avec les associations). La plateforme facilite cela : https://www.benenova.fr/actions_rennes

Il ne faut pas considérer les bénévoles uniquement comme des ressources. Chez Benenova, nous réfléchissons aussi au bénévolat des personnes en situation de handicap, des personnes réfugiées ou jeunes.

Une étude de l'INJEP sur la participation des jeunes montre qu'un fossé se creuse entre les jeunes selon qu'ils sont diplômés ou non². Pour mobiliser les jeunes, nous travaillons avec des réseaux prescripteurs (wekare, CLPS..), nous proposons une mixité d'actions et fournissons un accompagnement individuel, qui permet de connaître les envies et contraintes de chaque personne.

Il y a un travail sur la valorisation des compétences autres et les expériences bénévoles (CV citoyen, certification via des badges numériques).

¹ « Réussir la participation de toutes et tous » ATD Quart Monde, 2022. <https://i-cpc.org/document/reussir-la-participation-de-toutes-et-tous-petit-guide-pratique-pour-agir-2/>

² « La participation associative des jeunes » INJEP, 2021. <https://injep.fr/publication/la-participation-associative-des-jeunes/>

Luc Perrot Membre des « Volontaires solidaires » de Rennes, formé au porteur de parole par Vox Operatio

J'ai rejoint la réserve des « Volontaires solidaires », dispositif lancé par la Ville de Rennes pendant la crise sanitaire pour aider les personnes en difficulté, et désormais suspendu sous sa forme initiale.

Dans ce cadre, j'ai été formé au dispositif « porteur de parole » par l'agence de concertation Vox operatio. Le dispositif est simple : une question est posée et les réponses sont affichées sur de grandes pancartes (au sol ou exposées) afin d'être lues, commentées et enrichies par d'autres passants. Si la question doit faire réagir, c'est le sens global qui est important. Le rôle de la personne « porteur de parole » est de faire la médiation autour de la question posée.

Ici, la question portait sur la citoyenneté rennaise dans le cadre de la révision de la charte de la démocratie locale de la Ville de Rennes. Les porteurs de parole avaient pour objectif d'aller à la rencontre des Rennaises et des Rennais à travers la ville afin d'échanger, de collecter leur parole et leur avis à partir de la question ouverte « Comment voulez-vous participer à la vie de votre quartier, de votre ville ? ». Cela a permis afin d'atteindre des publics qui ne se seraient pas exprimés autrement (étudiants, SDF, ados, familles...).³

Nous avons la possibilité de nous projeter sur des solutions. L'outil est très efficace dans l'espace public mais nécessite une réassurance avec plusieurs personnes pour s'épauler.

³ Illustration en vidéo « Luc Perrot, habitant, porteur de parole pour les Rennais » <https://youtu.be/dr-HCuLj25I>